

Réunion : **Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie**

PROCÈS-VERBAL - ADOPTÉ

Date : **18/06/2024**

Heure : **18 h 30**

Présents / présentes :

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

A. Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

P. Fongemie, directeur général

W. St-Laurent, greffière municipale

D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjoint

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives

B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

R. Doucet, trésorier

R. Penarroya, Analyste technique senior

Absents / Absentes :

D. Guitard, maire

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire suppléant appelle à l'ordre la rencontre.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : **A. Noël, conseillère**

Appuyé par : **G. Frenette, conseiller**

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

Vote :

Motion adoptée

5. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

5.1. 784, rue Principale, secteur Beresford

5.1.1. Présentation publique - Modifications proposées au plan municipal et à l'arrêté de zonage

Madame Véronique Proulx, représentante de la CSR, département de l'urbanisme, fait la présentation de l'objet de modifications proposées au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour la propriété située au 784, rue Principale, Secteur Beresford.

5.1.2. Audience d'opposition ou d'appui concernant les modifications proposées aux dispositions du plan municipal

La greffière avise les membres présents que l'avis requis a été publié, pour les modifications proposées dans le secteur Beresford comme requises par la Loi sur l'urbanisme, paragraphe 25.

Elle mentionne également qu'aucune objection écrite ne fut reçue.

Le maire suppléant invite les membres du public, à trois reprises, d'exprimer leur opposition ou leur appui à la modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage dans le secteur de Beresford.

5.2. 164, rue Kent Lodge, secteur Beresford

5.2.1. Présentation publique - Modifications proposées à l'arrêté de zonage

Madame Véronique Proulx, représentante de la CSR, département de l'urbanisme, fait la présentation de l'objet de modifications à l'arrêté de zonage pour la propriété située au 164, rue Kent Lodge, Secteur Beresford.

5.2.2. Audience d'opposition ou d'appui concernant les modifications proposées aux dispositions de l'arrêté de zonage

La greffière avise les membres présents que les avis requis ont été publiés, pour les modifications proposées dans le secteur Beresford comme requises par la Loi sur l'urbanisme, paragraphe 111.

Elle mentionne également qu'aucune objection écrite ne fut reçue.

Le maire suppléant invite les membres du public, à trois reprises, d'exprimer leur opposition ou leur appui à la modification proposé à l'arrêté de zonage dans le secteur de Beresford.

5.3. Projet bâtiments accessoires - modifications zonage anciennes municipalités

5.3.1. Présentation publique - Modifications proposées à l'arrêté de zonage

Madame Véronique Proulx, représentante de la CSR, département de l'urbanisme, fait la présentation de l'objet de modifications à l'arrêté de zonage et aux plans ruraux des anciennes municipalités.

5.3.2. Audience d'opposition ou d'appui concernant les modifications proposées aux dispositions de l'arrêté de zonage

La greffière avise les membres présents que les avis requis ont été publiés, pour les modifications proposées dans les anciennes municipalités comme requises par la Loi sur l'urbanisme, paragraphe 111.

Elle mentionne également qu'aucune objection écrite ne fut reçue.

Le maire suppléant invite les membres du public, à trois reprises, d'exprimer leur opposition ou leur appui à la modification proposé à l'arrêté de zonage et aux plans ruraux des anciennes municipalités.

5.4. Présentation - Aéroport régional de Bathurst - Alain Guitard

M. Alain Guitard, président de l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick, remercie la municipalité de Belle-Baie pour la contribution; il mentionne au groupe que l'aéroport offre maintenant quatre vols par semaine de Bathurst à Halifax en passant par Saint John. Ce service est offert par la compagnie d'aviation Pascan.

Il termine en encourageant la population d'utiliser ce service.

6. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1. Séance ordinaire publique tenue le 21 mai 2024

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **R. Arseneau, conseiller**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 21 mai 2024 soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

6.2. Séance extraordinaire publique tenue le 6 juin 2024

Proposé par : **M. Larivière, conseillère**

Appuyé par : **G. Frenette, conseiller**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique tenue le 6 juin 2024 soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune affaire découlant des procès-verbaux.

8. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. Conseiller G. Frenette

Le conseiller Frenette fait le point sur les diverses rencontres qu'il a assisté. Il informe également le groupe qu'il a représenté la municipalité aux événements qu'il a eu lieu à l'École le tournesol et l'école Domaine étudiant et également lors de l'ouverture des Jeux régionaux.

8.2. Conseillère M. Larivière

La conseillère Larivière fait un survol des rencontres qu'elle a assistée pour le comité de surveillance financière et le comité d'embellissement.

Elle mentionne également qu'elle a remplacé le maire lors de la rencontre *Le cercle acadien de la langue française*.

8.3. Conseillère A. Noël

La conseillère Noël mentionne au groupe qu'elle a travaillé sur le dossier de la nouvelle image de marque. Elle mentionne également qu'elle a eu une rencontre avec Vincent Poirier, concernant le dossier des incitatifs.

8.4. Conseiller J. Olivier

Le conseiller Olivier fait le point sur les rencontres de comités qu'il a assistés. Il mentionne également qu'il a participé à la présentation de la Police BNPP, concernant l'agrandissement du territoire.

8.5. Rapport de l'équipe administrative

La directrice des services administratifs et initiatives corporatives informe le groupe que le lancement de la nouvelle image de marque Belle-Baie est prévu pour le 26 juin. Elle mentionne également, que la municipalité travail à implanter une nouvelle page Facebook loisir et culture.

Elle mentionne également que la municipalité participe à un projet de réduction de gaz d'effet de serre en collaboration avec l'AFMNB. Elle a ajouté qu'un membre du conseil devra collaborer à ce projet et que les personnes intéressées à participer peuvent envoyer un courriel au maire.

Elle termine en mentionnant que la Maison de l'Acadie a débuté les travaux sur le bâtiment et demande que la municipalité avance 125 000\$ jusqu'au moment que leur financement soit reçu. Une résolution sera ajoutée à la réunion publique du mois de juillet.

Le Directeur général fait le point sur le dossier de gestion des actifs et il mentionne au groupe qu'il rencontre le consultant dans le dossier de Police, prochainement.

Il termine en informant le groupe que la Municipalité a besoin de quatre citoyens pour siéger au comité technique pour la révision du plan municipal.

8.6. Rapport du maire

Le maire Guitard était absent.

9. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE

La greffière municipale informe le groupe que le rapport de correspondance fut envoyé le 10 juin.

10. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

10.1. Résolution du conseil concernant la publication des avis en vertu du paragraphe 111 de la Loi sur l'urbanisme, concernant la demande visant la propriété située au 784, rue Principale, secteur Beresford

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage pour la propriété ayant le NID : 20925020, par Monsieur Franco Haché. Le demandeur souhaite faire un développement domiciliaire qui comprendra un total de 32 à 34 unités de logements résidentiels.

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST DONC RÉSOLU QUE :

- a) Un arrêté portant la modification à l'arrêté de zonage comme résolu le 23 avril; point 5.1 sera résolu; et
- b) La greffière municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111 (1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) Toutes objections aux modifications proposées doivent être soumises à la greffière municipale avant 13 h, le jeudi 15 août 2024. Les objections reçues seront étudiées par le conseil dans la salle municipale de Petit-Rocher, le mardi 20 août 2024 à 18 h 30.

Vote :

Motion adoptée

10.2. Proposition - Arrêté 2024-02BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé "Arrêté de zonage de la Ville de Beresford" - 164, rue Kent Lodge, secteur Beresford - Première lecture en entier

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **M. Larivière, conseillère**

Que l'Arrêté 2024-02BZ, intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Beresford » » soit passé en première lecture (en entier).

Vote :

Motion adoptée

10.3. Proposition - Arrêtés visant à modifier l'arrêté de zonage du secteur Beresford ainsi que les plans ruraux des secteurs de Petit-Rocher, de Nigadoo et de Pointe-Verte - Première lecture par titre

Proposé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé par : **A. Noël, conseillère**

QUE les arrêtés 2024-05BZ, 2024-05NR, 2024-05PR et 2024-05VR soient lus trois fois par titre, conformément aux exigences énoncées au paragraphe 15 (3) de la Loi sur la gouvernance locale; et

QUE le but des arrêtés proposés soit d'uniformiser les normes pour les bâtiments accessoires sur le territoire de la Ville de Belle-Baie et en ajustant les normes encadrant l'installation de conteneurs sur le site où se situe le Sportek, ayant le NID 20875365; et

QU'IL soit possible d'examiner les arrêtés proposés ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la municipalité pendant les heures normales de bureau;

QUE les arrêtés proposés ci-dessus soient affichés sur les sites Web de la municipalité et la page Facebook, conformément à la Loi sur la gouvernance locale, paragraphe 70 (1) c;

IL EST RÉSOLU QUE les arrêtés proposés 2024-05BZ, 2024-05NR, 2024-05PR et 2024-05VR soient lus pour la première fois, par titre.

Vote :

Motion adoptée

10.4. Comité provisoire - Drapeau Belle-Baie

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Il est **RÉSOLU** que le comité provisoire « Drapeau de Belle-Baie » soit créé dont son mandat sera la création du nouveau drapeau de la municipalité et que la conseillère Marie Larrivière, le conseiller Gaston Frenette et le conseiller Charles Doucet y soient affectés;

Vote :

Motion adoptée

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

12. SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi de dossier.

13. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 20 h 07.

X

Jean-Guy Grant
Maire suppléant

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale